

# École à 2 ans, sectorisation... quels sont les effets des dispositifs de lutte contre les inégalités éducatives ? (CNRS)

Dans la synthèse d'un colloque organisé par le CNRS en mai 2023, publiée le 8 février 2024, des chercheurs se sont intéressés aux politiques publiques de lutte contre les inégalités éducatives. Comme les classes interdégradés, rassemblant des classes de CM1, CM2 et 6e, dont il est fait un "bilan mitigé" du dédoublement. L'accueil dès deux ans en maternelle, en revanche, "améliore le développement moteur", mais le bénéfice est toutefois plus important pour les élèves de milieux défavorisés. Autres dispositifs étudiés : la sectorisation et l'implantation de sections internationales en REP+.



Le CNRS publie la synthèse du colloque "Education et inégalités", organisé par la mission pour les initiatives transverses et interdisciplinaires et le réseau thématique pluridisciplinaire "Recherches autour des questions d'éducation".

"Comment la puissance publique peut-elle corriger ou compenser les inégalités d'apprentissage ?" C'est à l'une de ces questions que la cinquantaine de scientifiques, réunis lors du colloque international consacré à l'éducation et aux inégalités (1), qui s'est tenu du 15 au 17 mai 2023, a tenté de répondre.

Le CNRS (Centre national de la recherche scientifique) publie, le 8 février 2024, la synthèse (<https://rtp-education.cnrs.fr/wp-content/uploads/Synthese-complete-colloque-MITI-RTP-VF2.pdf>) de ces interventions, alors que les résultats de l'enquête Pisa (Programme international pour le suivi des acquis des élèves) placent toujours la France parmi les pays les plus inégalitaires. Dès lors, les chercheurs se sont intéressés aux politiques éducatives mises en place à titre d'expérimentation pour corriger ces inégalités.



Lire aussi

| Pisa 2022 : le niveau des élèves français en mathématiques accuse une baisse inédite (<https://www.aefinfo.fr/depeche/703652>)

Classes interdegrés dédoublées : un "bilan mitigé"

Parmi les expérimentations menées, Lucie Broc (Cerca (2), Poitiers), en collaboration avec Anne Ashini et Fanny Meunier, a travaillé sur l'expérimentation de classes interdegrés dans le cycle 3. Plus précisément, dans ces trois classes de CM1, CM2 et 6ème, l'équipe enseignante est composée d'un enseignant de français et d'un enseignant de mathématiques, plus des enseignants "surnuméraires" du premier degré et du second degré, "ce qui permet de rassembler les 50 élèves une demi-journée par semaine, et de les diviser en 2 groupes de 25 dans lesquels les trois niveaux scolaires sont mélangés", explique la chercheuse. Ce dispositif mis en place dans les REP+ (réseaux d'éducation prioritaire renforcés) prévoit donc de dédoubler les classes "dans les établissements où on observe habituellement un absentéisme et des phénomènes de décrochage scolaire importants".

Dès lors, Lucie Broc et son équipe ont analysé "l'impact du dispositif interdegrés dans trois classes situées dans un réseau d'éducation prioritaire de Nice, au travers de l'analyse de la progression des élèves dans l'apprentissage de l'orthographe, en adaptant une méthodologie anglaise basée sur les aspects phonologiques de l'apprentissage de la langue", précise la chercheuse.

Résultat : "Nous n'observons pas de différences entre nos élèves des classes interdegrés et nos élèves des classes contrôle : ils font autant d'erreurs morphologiques et de fautes d'orthographe". Mais si le dédoublement des classes appelle "un bilan mitigé", l'effet de l'intervention d'enseignants formés à la phonologie dans ces classes s'avère en revanche positif : "Lorsque nous faisons des interventions spécifiques sur les aspects phonologiques de la langue en faisant travailler les élèves entre eux, ils progressent tous en orthographe, y compris ceux qui sont les plus en difficulté", rapporte ainsi la chercheuse.

L'accueil précoce en maternelle améliore le développement moteur, moins les compétences langagières

Autre dispositif observé par les chercheurs : l'accueil précoce à l'école maternelle (dès 2 ans) pour les enfants des quartiers défavorisés. En visite à Marseille l'été dernier, Emmanuel Macron, mettant en avant ce dispositif, a annoncé vouloir le développer (lire sur AEF info (<https://www.aefinfo.fr/depeche/694516>)).

Estelle Herbaut (CNRS) s'est penchée sur les effets de cette politique sur le développement des enfants et la réduction des inégalités éducatives. Elle les estime "globalement positifs", mais relève que "l'impact de la scolarisation précoce est plus marqué sur le développement moteur, et reste relativement peu important sur les compétences sociales et langagières de l'enfant".

Son analyse révèle aussi que "le bénéfice est accentué pour les élèves de milieux défavorisés, et les élèves ayant un niveau de compétences langagières en dessous de la médiane avant la scolarisation précoce".

L'implantation de Sections internationales dans des REP+ "au détriment des collègues REP+ voisins"

Enfin, deux autres dispositifs mis en avant dans le plan "mixité sociale" de Pap Ndiaye sont analysés (lire sur AEF info (<https://www.aefinfo.fr/depeche/692070>)), parmi lesquels l'implantation de sections internationales dans des collèges REP+.

Aude-Line Gervais (laboratoire Telemme, Aix-en-Provence) a étudié les effets de l'implantation d'une section internationale dans un collège REP+ "d'un des arrondissements marseillais les plus pauvre d'Europe". Elle observe, à l'échelle de l'établissement, des premiers résultats "plutôt concluants" : "la classe était complète dès la première année (24 élèves) et a attiré environ 30 % d'élèves provenant d'autres collèges". Toutefois, ces élèves provenaient "de collèges voisins eux aussi REP+ avec un profil social des élèves similaire". Conséquence : "l'ouverture de cette section internationale visant à plus de mixité sociale a aussi eu pour effet de priver les collèges REP+ voisins de certains de leurs 'bons' élèves", observe la chercheuse, qui conclut que "la déségrégation du collège s'est opérée au détriment des collègues REP+ voisins".

sectorisation : les dispositifs doivent être "adaptés aux particularités des territoires"

La sectorisation, également évoquée dans le plan mixité de Pap Ndiaye, est aussi abordée lors du colloque : Audrey Chamboredon (CRIS (3), Paris) a comparé les choix scolaires des familles des agglomérations de Lille et de Toulouse, deux villes où on observe "des effets distincts de la sectorisation, dus à des situations urbaines et démographiques et des comportements des familles différents". "Au niveau des politiques publiques, les différenciations entre ces deux métropoles et leur contexte urbain appellent des solutions différentes", explique la chercheuse. "La sectorisation toulousaine fonctionne bien dans un contexte où l'augmentation démographique implique de redessiner régulièrement les secteurs scolaires, et où le secteur privé est moins accessible, car concentré dans le centre-ville".

À Lille, en revanche, où la moitié des élèves ne sont pas dans un enseignement sectorisé car ils sont dans le secteur privé, "la concertation entre les acteurs de l'enseignement (public et privé) paraît plus adaptée pour faire face à la ségrégation à l'école".

En conséquence, "les dispositifs de déségrégation scolaire doivent être adaptés aux particularités des territoires, notamment en fonction du taux d'élèves scolarisés dans le privé et de la facilité d'accès de ces établissements privés".

(1) Organisé conjointement par la Miti et le Réseau thématique pluridisciplinaire éducation du CNRS.

(2) Centre de Recherches sur la Cognition et l'Apprentissage

(3) Centre de recherche sur les inégalités sociales

Etablissements - Écoles (<https://www.aefinfo.fr/rubrique/21168>) Pédagogie - Numérique

(<https://www.aefinfo.fr/rubrique/21170>)